

Bureau de la métropole du 28 septembre 2018

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

Date de convocation
14 septembre 2018

Conseillers en exercice
37

Président : M. François CUILLANDRE

Le Bureau de Brest métropole s'est réuni le vendredi 28 septembre 2018 à 10 heures, sous la Présidence de M. François CUILLANDRE , Président.

ETAIENT PRESENTS :

M. F. CUILLANDRE , Président, M. A. MASSON, M. Y. NEDELEC, M. M. GOURTAY, M. T. FAYRET, M. P. OGOR, M. F. GROSJEAN, M. E. GUELLEC, M D. CAP, Mme R. FAGOT OUKKACHE, Mme R. FILIPE, M. F. JACOB, M. R. SALAMI, Mme I. MONTANARI, M. R. PICHON, Mme T. QUIGUER, M. S. ROUDAUT , Vice-Présidents.

M. P. APPERE, Mme C. BRUBAN, Mme N. CHALINE, Mme N. COLLOVATI, M. D. FERELLOC, Mme I. GUERIN, Mme P. HENAFF, M. R. JESTIN, Mme S. JESTIN, Mme M-A. RIOT, M. B. RIOUAL, M. B. SIFANTUS, Conseillers.

ABSENT(S) EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

Mme B. ABIVEN, M. J-L. POLARD, Mme F. BONNARD-LE FLOC'H, M. A. GOURVIL, Vice-Présidents.

, M. R. HERVE, Mme B. MALGORN, M. R. SARRABEZOLLES, Conseillers.

Mme G. ABILY, Conseillère déléguée.

B 2018-09-292 HABITAT

ALMA - Approbation d'un projet de convention d'objectifs 2018 entre Brest métropole et l'Agence Immobilière à Vocation Sociale ALMA relative à l'aide et à la gestion locative et aux contre-garanties du Fonds de Solidarité pour le Logement.

La rapporteure, Mme Tifenn QUIGUER
donne lecture du rapport suivant

HABITAT – ALMA - Approbation d'un projet de convention d'objectifs 2018 entre Brest métropole et l'Agence Immobilière à Vocation Sociale ALMA relative à l'aide et à la gestion locative et aux contre-garanties du Fonds de Solidarité pour le Logement.

EXPOSE DES MOTIFS

La loi portant Nouvelle Organisation du Territoire de la République (loi NOTRe) du 7 août 2015 a conduit au transfert du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) du département vers la métropole.

A ce titre, Brest métropole peut notamment accorder une aide destinée à financer les suppléments de dépenses de gestion et une garantie financière à des associations agréées qui louent ou sous-louent des logements à des personnes défavorisées.

L'Agence Immobilière à Vocation Sociale ALMA assure une mission d'intermédiation locative adaptée en mettant à disposition de ménages défavorisés des logements du parc privé dont elle assure la gestion.

Il convient donc aujourd'hui d'approuver le projet de convention joint entre Brest métropole et l'AIVS ALMA afin de :

- préciser le public ciblé et les conditions d'attribution des logements,
- fixer les conditions de mise en œuvre, de paiement et de contrôle de l'Aide à la Gestion Locative (AGL) et des contre-garanties.

DELIBERATION

En conséquence, il est proposé au Bureau de métropole, après avis des commissions compétentes :

- d'approuver la convention d'objectifs 2018 entre Brest métropole et l'Agence Immobilière à Vocation Sociale ALMA relative à la gestion locative et aux contre-garanties du Fonds de Solidarité pour le Logement de Brest métropole ci-jointe,
- d'autoriser le Président ou son représentant à la signer.

Avis commissions :

Avis de la COMMISSION AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE-TRANSTION
ENERGETIQUE-MOBILITE : FAVORABLE A L'UNANIMITE

Décision du Bureau de la métropole :

ADOPTE A L'UNANIMITE

